

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 14 novembre 2013

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme LECOMTE LE GRAND (représentée par Mme GINDRE), Mme REVEL (représentée par M. BON).

Membres excusés : (4) M. BARRON, M. EL HASSOUNI, Mme HERVIEU, Mme TOLLOT.

Date de convocation : 6 novembre 2013

Délibération n° : 55-2013

Objet : Admission de créances en non valeur – exercice 2013

Au vu des pièces présentées par le Trésorier Municipal, justifiant de la non solvabilité des débiteurs, les membres du Conseil d'Administration décident d'admettre en non valeur les créances suivantes :

⇒ **Budget principal : 5 807,12 €**

dont le détail se présente comme suit :

- Résidence Abrioux	:	278,19 €
- Repas à Domicile Livraison	:	148,80 €
- DISH Aides Facultatives	:	18,50 €
- DRPA Administration	:	5 361,63 €

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,



Nathalie POPADYAK :

19 NOV, 2013



PUBLIÉ LE 15 NOV. 2013

